

Communication verbale - Informations

1. La communication verbale, exercice préalable aux stages

Il est prévu que les étudiants participent, **avant leurs stages**, à une séance d'évaluation en communication verbale, soit chez M. Bracops, soit chez D. Delaunois. À l'issue de cette évaluation, un rapport est transmis au professeur de didactique de la filière dans laquelle est inscrit l'étudiant.

Les séances s'organisent par groupes de **dix étudiants** (un minimum de trois inscriptions par séance est requis), durent **deux heures** et consistent en :

1. un **exposé** (sans notes) de trois minutes environ sur un sujet préalablement et librement choisi par l'étudiant ;
2. une **lecture** (à voix haute) d'une page environ, au choix également (l'étudiant apporte le texte).

Attention : Tous les étudiants inscrits à une séance d'évaluation sont priés de se présenter à l'heure de début de cette séance.

Attention : Les étudiants qui désirent accomplir leurs stages au cours de l'année universitaire en cours doivent s'inscrire aussitôt que possible (dès le premier quadrimestre) à une séance d'évaluation.

2. Inscription aux séances de communication verbale

Pour participer à une séance de communication verbale, il est indispensable de s'y être inscrit préalablement. L'inscription se fait **obligatoirement en ligne** :

- 1) s'inscrire au cours en indiquant le mnémonique AGRE-G001 dans « Rechercher des cours » et cliquer sur « Valider » ; cliquer ensuite sur « M'inscrire » ;
- 2) cliquer sur « Mes cours », puis sur « Communication verbale », puis sur « Groupes d'inscrits » : cocher le groupe choisi et cliquer sur « Enregistrer » pour valider l'inscription.

Attention : Une fois l'inscription validée, il n'est plus possible de la modifier.

Martine Bracops
mbracops@ulb.be

Djin Delaunois
ddelaunois@hotmail.com